

Affaire suivie par :

Florentina Gherman, IA-IPR de Lettres
Tél : 06 38 38 75 27
Mél : florentina.gherman@ac-aix-marseille.fr

Alain Guerpillon, IA-IPR de Lettres
Tél : 06 37 60 53 49
Mél : alain.guerpillon@ac-aix-marseille.fr

Aix-en-Provence, 22/01/2021

Mesdames et Messieurs les
professeurs de Lettres de lycée

s/c des Chefs d'établissement

Objet : Aménagement de l'épreuve orale de l'EAF

Chères et chers collègues,

Afin de répondre au mieux aux conséquences engendrées par la situation sanitaire, notre Ministre vient d'arrêter les décisions suivantes concernant le nombre de textes. Le récapitulatif pourra ainsi :

- ne compter que **quatorze textes** (au moins trois extraits des œuvres intégrales au programme par objet d'étude, afin de soutenir la préparation des élèves à l'exercice écrit de la dissertation) dans la voie générale ; les professeurs auront évidemment toute liberté de mentionner davantage de textes (issus des œuvres intégrales ou des parcours sur ce descriptif) ;
- ne mentionner que **sept textes** dans la voie technologique selon la répartition minimale suivante : au moins deux textes extraits d'une œuvre et un texte pour le parcours dans le cadre de l'objet d'étude « Littérature d'idées », auquel est directement corrélé l'exercice de contraction et d'essai ; au moins un texte (issu de l'œuvre choisie ou du parcours) pour chacun des trois autres objets d'étude.

Vous avez donc, dans ce cadre, toute liberté pour arrêter le choix des textes à faire figurer dans le récapitulatif. Vous veillerez à adapter en conséquence les maquettes que nous avons mises en ligne sur le site académique des Lettres.

Le programme concernant la grammaire est inchangé.

L'épreuve écrite de français demeure inchangée. Cette décision est cohérente dans la mesure où l'épreuve écrite propose deux exercices aux compétences spécifiques et ancrés dans deux objets d'étude distincts.

Ces adaptations doivent vous permettre de préparer au mieux vos élèves aux épreuves écrites et orales de l'EAF.

Vous retrouverez dans la nouvelle édition du vade-mecum que nous vous adresserons bientôt toutes les préconisations pour la session 2021.

N'hésitez pas à nous solliciter directement ou par l'intermédiaire des coordonnateurs pour toute question relative à l'EAF.

Nous vous assurons de notre plein engagement à vos côtés.

Florentina Gherman, IA-IPR de Lettres

Alain Guerpillon, IA-IPR de Lettres

